

CHAPITRE 1: LE TERRITOIRE DE LA SADC DU FJORD INC.

1.1 Sa localisation

Le territoire de la Société d'aide au développement des collectivités (S.A.D.C.) du Fjord inc. se situe au sud-est de la région du Saguenay - Lac-Saint-Jean et longe les rives nord et sud du Saguenay ainsi que la baie des Ha! Ha!. Comme nous pouvons l'observer, la *carte 1* démontre la localisation de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay par rapport aux trois autres M.R.C. de la région du Saguenay - Lac-Saint-Jean. Pour sa part, la *carte 2* définit les contours de chaque municipalité desservie par la SADC du Fjord inc.

1.2 Ses composantes

Le territoire de la SADC du Fjord inc. compte huit municipalités dont une seule, La Baie, a le statut de ville. Il s'agit avant tout d'un territoire rural. A cet effet, six municipalités rurales composent notre territoire d'intervention: Saint-Félix-d'Otis, Ferland-et-Boilleau, Rivière-Éternité, L'Anse-Saint-Jean, Petit-Saguenay et Saint-Fulgence. Sainte-Rose-du-Nord est pour sa part considérée comme une municipalité paroisse selon le recensement de Statistiques Canada. De plus, la municipalité de Saint-Fulgence et la municipalité paroisse de Sainte-Rose-du-Nord, situées sur la rive nord du Saguenay, sont accessibles de la rive sud par le pont Dubuc de Chicoutimi. Le *tableau 1* nous indique le statut des municipalités ainsi que leur superficie en km². De plus, il nous renseigne dans quelle M.R.C. est incluse la municipalité. La superficie totale du territoire de la SADC du Fjord inc. est de 2 681,4 km².

1.3 Sa délimitation

Le territoire de la SADC du Fjord inc. correspond à un découpage spécifique de municipalités, compte tenu de la séparation de deux municipalités rurales situées sur la rive nord du Saguenay. Il épouse donc les limites de sept municipalités rurales et une ville, lesquelles font parties de la Municipalité Régionale de Comté (M.R.C.) du Fjord-du-Saguenay, dans la région administrative du Saguenay-Lac-Saint-Jean. La région 02 regroupe les M.R.C. du Fjord-du-Saguenay, de Lac-Saint-Jean-Est, de Maria-

Chapdelaine et du Domaine-du-Roy. Les municipalités et territoires de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay sont: Bégin, Canton Tremblay, Chicoutimi, Ferland-et-Boilleau, Jonquière, L'Anse-Saint-Jean, La Baie, Lac-Kénogami, Lac-Ministuk, Lalemant, Larouche, Laterrière, Mont-Valin, Petit-Saguenay, Rivière-Éternité, Saint-Ambroise, Saint-Charles-de-Bourget, Saint-David-de-Falardeau, Saint-Fulgence, Saint-Félix d'Otis, Saint-Honoré, Sainte-Rose-du-Nord et Shipshaw.

1.4 Son relief

De façon générale, le bouclier canadien caractérise la physiographie du territoire du Bas-Saguenay. Plus spécifiquement, « le relief s'avère en général accidenté ou montagneux, les *tills glaciaires* et les rares dépôts *fluvio-glaciaires* et *littoraux* ont repoussé les tentatives d'occupation agricole malgré des conditions micro-climatiques favorables.¹» En se référant à la **carte 3**, on constate que les espaces montagneux très accidentés sont situés tout au long des rives nord et sud du fjord du Saguenay, entre La Baie et Tadoussac. De plus, ces espaces montagneux et très accidentés sont en général des sites particuliers pour le développement de sentiers destinés à la randonnée pédestre et aux activités de plein air. L'altitude de cette partie du territoire peut varier entre 46 mètres et 1219 mètres.

Sommairement, le relief du territoire de la SADC du Fjord inc. se caractérise par de fortes dénivellations sur les rives nord et sud du Saguenay et par une baisse progressive de l'altitude au fur et à mesure qu'on s'éloigne du fjord (**carte 3**).

1.5 Son climat

En se référant à l'Atlas régional du Saguenay - Lac-Saint-Jean, on remarque de façon générale que le climat régional est de type humide, analogue à celui du Québec méridional, recevant cependant moins de précipitations que la région de Québec. En effet, l'espace global du Saguenay-Lac-Saint-Jean reçoit en moyenne des précipitations totales se situant entre 750 à 1000 mm, comparativement à 1100 mm à 1250 mm pour la région de Québec. Dans cette perspective, il ne faut pas négliger que ces données ont une grande influence sur

¹ DUFOR, Jules, Géographie du Saguenay-Lac-St-Jean, Travaux géo. du Saguenay, 1978, p. 3.

le milieu physique et sur les activités humaines, notamment en ce qui a trait à l'agriculture. Évidemment, ces informations sont valides pour l'ensemble de la région 02 et non pour le territoire spécifique de la SADC du Fjord inc. .

Cependant, on constate que la température moyenne pour l'ensemble du territoire situé entre Tadoussac et Chicoutimi correspond annuellement à 3,3°C et que les espaces situés entre l'île d'Alma et les rivières Chamouchouane et Mistassini enregistrent une moyenne annuelle de l'ordre de 2,2°C.

Plus spécifiquement, trois indicateurs ou variables ont retenu notre attention, à savoir, le nombre de jours sans gel (>0°C), la moyenne annuelle des températures et la moyenne annuelle des précipitations. Toujours selon l'Atlas régional du Saguenay–Lac-Saint-Jean, « les bases terres du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont, dans l'ensemble, entre 160 et 170 jours sans gel au cours d'une année (**réf.: carte 4a**). Il y a une zone à l'intérieur de laquelle le total dépasse 170 jours, soit un croissant couvrant une partie paléodeltas des rivières Péribonka et Chamouchouane. Au Saguenay, la période sans gel est supérieure à 170 jours et un petit noyau situé entre Chicoutimi et La Baie a plus de 180 jours. Enfin, à partir de L'Anse-Saint-Jean, la période sans gel est supérieure à 180 jours. La durée annuelle moyenne de la période sans gel (**ref.: carte 4b**) est significative sur le plan agricole. En effet, cette variable a une incidence sur l'ensemble des activités agricoles d'une région et en particulier sur le choix des pratiques culturales et sur la détermination de l'importance des investissements². »

En ce qui concerne la moyenne annuelle des températures (**carte 5A**), on remarque que ...«pour l'ensemble des basses terres, les températures moyennes annuelles, légèrement supérieures à 35°F (1,6°C), sont à peu près les mêmes que celles de la région de Québec. Les températures maximales absolues... [c'est-à-dire moyenne annuelle des plus hautes températures enregistrées] ...de l'ordre de 100°F (37,7°C) sont comparables à celles de la région de Trois-Rivières, située à plus de 250 km plus au sud. Les températures minimales

² DUFOUR, Jules, Atlas régional du Saguenay - Lac-St-Jean, Les laboratoires de géographie de l'Université du Québec à Chicoutimi avec la collaboration de l'Office de planification et de développement du Québec, éd. Gaëtan Morin, 1981. Planche A-5

absolues, [c'est-à-dire moyenne annuelle des plus basses températures enregistrées] un peu au-dessus de -59°F (-50,5°C) sont identiques à celles de Sainte-Agathe, dans les Laurentides montréalaises³. » La moyenne annuelle des précipitations (*carte 5B*) est pour sa part « ...entre 30 et 40 pouces (750 à 1000 mm). Il s'agit par conséquent d'une région humide analogue aux régions de l'ensemble du Québec méridional, mais moins pluvieuse que la région de Québec (44 à 50 pouces ou 1100 à 1250 mm)[...] Dans l'ensemble, les totaux pluviométriques ont tendance à augmenter avec l'altitude. Ainsi, les basses terres reçoivent environ 25 à 30% moins d'eau que les hautes terres. Enfin, les plaines du nord-ouest du Lac-Saint-Jean sont moins arrosées que celles du Haut-Saguenay.⁴ »

Ces données reflètent donc l'ensemble de notre territoire d'intervention, ce qui nous permet de conclure que les moyennes recensées sont valables pour l'ensemble du territoire.

1.6 Son réseau hydrographique

L'une des caractéristiques prépondérante qui définit la région 02 ainsi que le territoire de la SADC du Fjord inc. est son impressionnant réseau hydrographique.

Plus spécifiquement, on observe que « le bassin du Saguenay a une morphologie générale particulière. Son plus grand axe est orienté nord-sud; il s'agit de l'essentiel du bassin de réception des eaux qui se concentrent dans le Lac-Saint-Jean, soit les sous-bassins des rivières Chamouchouane, Mistassini, Mistassibi, Péribonka et Métabetchouan. A partir de la *nappe lacustre*, les eaux s'écoulent en direction de l'est, empruntant jusqu'au fleuve Saint-Laurent ce qu'il est convenu d'appeler la rivière et le fjord du Saguenay.⁵ » (*carte 6*)

Enfin, « entre Saint-Fulgence et son embouchure, soit un segment d'une longueur de 100 km, le canal d'écoulement du Saguenay est d'une largeur de 2 à 4 km et d'une profondeur atteignant 276 m. De plus, l'allure de ses profils transversaux et longitudinaux correspond à la morphologie d'un fjord, car l'intensité des déclivités de ses versants immédiats (20° à

³ Idem, planche A-3.

⁴ Idem, planche A-3.

⁵ Idem, planche A-6.

35°) ainsi que la présence d'un seuil en aval de son *talweg* suggèrent une *morphogénèse glaciaire* analogue à celle qui a présidé à la formation des fjords norvégiens.

À cette morphologie remarquable se greffe un milieu marin exceptionnel, car la superposition d'une nappe superficielle (20-25mm de profondeur), mince, chaude et salée (5 à 10%) et d'une nappe profonde, épaisse (25 à 276 m), très froide (0° et 2°C en été) et salée (25° à 27°C) signifie que la rivière Saguenay constitue par sa nappe profonde une *enclave* biogéographique arctique dans une zone boréale⁶. »

En se référant à la *carte 7* et au *tableau 2*, il est possible de retracer les principales rivières présentes sur le territoire de la SADC du Fjord inc. Celles-ci sont les rivières Petit-Saguenay, Saint-Jean, Éternité, des Ha! Ha!, à Mars et Saguenay.

Finalement, le bassin hydrographique du Saguenay demeure donc une ressource renouvelable exploitée principalement par les entreprises nationales et multinationales à des fins de production hydro-électrique. Dans cette perspective, « seul un plan de zonage intégré des ressources du territoire mis en application à l'intérieur d'une législation inspirée par des concepts d'énergie propre et de technologie douce pourra sauvegarder les ressources appartenant à la population régionale⁷. »

1.7 Sa pédologie

On retrouve, dans le territoire de la SADC du Fjord inc., cinq grandes catégories de sol. À Grande-Baie (La Baie), le sol est principalement constitué de « pitons argileux, ce qui entraîne les phénomènes d'*érosion*, de captation et d'éboulis du sol, des tills argileux érodés à Rivière-Éternité, de till argileux calcaires à L'Anse-Saint-Jean, de *kames* à Ferland-et-Boilleau et d'un gros labour sur dépôts vallonnés à Petit-Saguenay.

Quant à Saint-Fulgence, on remarque «qu'elle est composée de sable moyen à grossier, de *galets* petits à gros, en majorité peu façonnés (60% anguleux et subanguleux) et de blocs de

⁶ Idem, planche A-6.

⁷ Idem, planche A-6.

35 à 300 cm de diamètre, concentrés en surface dans l'axe principal de la flèche⁸.»
 «...Quelques comptages ont donné: 43% d'anorthosite, 36% de granite, 18% de gneiss, 2,6% de cristallins divers et moins de 0,5% de calcaires⁹. »

Bref, malgré l'absence de données spécifiques aux caractéristiques du sol de Sainte-Rose-du-Nord, on remarque que la constitution du sol du territoire de la SADC du Fjord inc. est impropre à une culture intensive. De plus, cela peut expliquer en partie la quasi-absence de développement de l'agriculture sur notre territoire.

Tableau 1
Statut des municipalités, territoire d'appartenance et superficie
M.R.C. du Fjord-du-Saguenay

Municipalités	Statut	M.R.C.	Superficie (km ²)
La Baie	Ville	Fjord-du-Saguenay	261,69
Saint-Félix d'Otis	Municipalité	Fjord-du-Saguenay	234,36
Ferland-et-Boilleau	Municipalité	Fjord-du-Saguenay	396,08
Rivière-Éternité	Municipalité	Fjord-du-Saguenay	483,53
L'Anse-Saint-Jean	Municipalité	Fjord-du-Saguenay	528,56
Petit-Saguenay	Municipalité	Fjord-du-Saguenay	328,70
Saint-Fulgence	Municipalité	Fjord-du-Saguenay	329,08
Sainte-Rose-du-Nord	Municipalité paroisse	Fjord-du-Saguenay	119,46
TOTAL			2 681,40

⁸ DUFOUR, Jules, Géographie du Saguenay -- Lac-Saint-Jean, Travaux géographiques du Saguenay, 1978, p. 78.

⁹ Idem, p. 78.

Tableau 2
Superficie des rivières
Région du Saguenay - Lac-Saint-Jean

RÉGION 06		
Rivière numéro	NOMS	Superficie (mi. ca.)
01	Rivière Petit-Saguenay	315,00
02	Rivière Saint-Jean	292,00
03	Rivière Éternité	73,50
04	Rivière aux Cailles	27,30
06	Rivière des Ha! Ha!	235,00
07	Rivière à Mars	255,00
08	Rivière Gauthier	27,60
09	Rivière Du Moulin	144,00
10	Rivière Chicoutimi	1350,00
11	Rivière Dorval	29,80
12	Rivière Bédard	51,10
13	Belle Rivière	194,00
14	Rivière Couchepaganiche	38,60
15	Rivière Metabetchouane	898,00
16	Rivière Ouiatchouane	369,00
17	Rivière Ouiatchouaniche	136,00
18	Petite Rivière Péribonca	493,00
19	Rivière Chamouchouane	6080,00
20	Rivière Ticouape	257,00
21	Rivière Mistassini	8450,00
22	Rivière Péribonca	10400,00
23	Rivière Mistouc	83,10
24	Rivière des Aulnaies	154,00
25	Rivière Shipshaw	878,00
26	Ruisseau Tremblay	51,80
27	Rivière Valin	292,00
28	Rivière Sainte-Marguerite	823,00
29	Rivière Saguenay	34000,00
31	Rivière à David	8,99
32	Rivière des Petites Iles	22,80
33	Rivière à La Croix	18,30
34	Ruisseau Lachance	5,35
35	Rivière Jean-Dechene	19,60
36	Ruisseau Rouge	7,78
37	Ruisseau Grandmont	12,50
38	Ruisseau Grignon	10,30
39	Rivière Ouananiche	7,37
40	Rivière à la Chasse	12,60
41	Rivière aux Iroquois	80,30
42	Ruisseau aux Cochons	15,00
43	Ruisseau des Chicots	19,70
44	Ruisseau des Harts	9,73
45	Ruisseau Gervais	34,20
46	Rivière des Vases	45,50